

BONJOUR RENNES !

Grande Campagne de recherche de candidats S3i pour les élections professionnelles !

Devenez candidat(e) S3i !



Pourquoi choisir et devenir candidat(e) S3i ?

- Pour une meilleure représentativité dans l'entreprise !**
- Pour de vrais accords gagnants-gagnants pour les salariés !**
- Pour qu'une meilleure répartition des richesses produites soit la norme et non l'exception !**
- Parce que le syndicalisme doit se renouveler !**
- Parce que le dialogue et la concertation doivent être privilégiés !**
- Parce que vous pouvez être acteur et pouvez apporter des idées nouvelles !**
- Pour être mieux défendu localement : Depuis 2019, sur Rennes les 8 représentants de proximité ont été présents à 85,3% aux réunions mensuelles destinées à vous défendre !**

Regardez au verso le programme 2023-2027 de S3i !

Vous souhaitez rejoindre S3i et devenir candidate ou candidat aux prochaines élections sur Rennes ?
J'envoie un mail à candidature_rennes@s3i.fr !

C'est quoi S3i ?

(à prendre au second degré ! Car conçu avec notre humour habituel !)

J'utilise le QRCode ou je vais sur le lien :

<http://s3i.fr/allvids>



Imprimé sur papier naturel 100% fibre de cellulose résidu de la canne à sucre, sans déforestation, sans agents blanchissants chlorés (protection des rivières et des nappes phréatiques). Ne pas jeter sur la voie publique. Déplacements compensés carbone.



Devenez candidat Rennes de S3i !

J'envoie un mail à : candidature_rennes@s3i.fr



Devenez candidat(e) et participez à la mise en place du Programme 2023-2027 de S3i :

TELETRAVAIL : 3 jours minimum et indemnité 50 € / mois !

QUALITE DE LA VIE AU TRAVAIL !

RENFORCER L'EGALITE H/F !

AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT :

Mise en place d'un intéressement d'au moins 2.000 € et la distribution d'une vraie participation d'au moins 1.000 € !
DEVELOPPER LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES :

- Passage Permis Auto ou moto : 150 € (salarié/enfants) / Aide déménagement : 200 €.
- Événements mariage, pacs, naissance : 230 €, retraite : 170 €.
- Séjours Balnéaire ÉTÉ permettant quel que soit la composition familiale de partir en vacances l'été à un tarif accessible grâce à un budget volontariste.
- Chèque cadeaux Noël à 110 €, chèque Noël enfant à 65 €, rentrée scolaire 50 €.
- Chèque Vacances ANCV 320 € par salarié et 110 € par enfant.
- Pour les loisirs et culture : Carte pêche (4 à 20 €). Sur grille sociale : Chèque Lire (jusqu'à 45 € / an), Chèque Culture (jusqu'à 105 € / an).
- Mise en place d'une vraie aide sociale CSE, sur dossier traité par l'assistante sociale, avec aide sociale logement (610 € max.), aide précarité énergie (100€ max.), secours exceptionnel (610 € max.). Garde jeune enfant handicapé (150 € max. / an), Décès d'un enfant à charge, du conjoint/ascendant (820 €).
- Médaille du courage et de la sécurité intérieure : 100 €.
- Médaille d'honneur, du travail, Sapeur-pompier : Argent 170 € / Vermeil 185 € / Or 245 €.
- Mise en place de partenariats sur plateforme en ligne permettant de fortes réductions (-20% à -50%) sur les Vacances, Loisirs, Jeunesse et Services Divers.